

CHARTRE D'ENGAGEMENT

« Avec le Sitcom, ma boulangerie/pâtisserie
s'engage pour l'économie circulaire »

Depuis 2022, le Sitcom Côte sud des Landes est engagé dans une démarche d'économie circulaire. L'objectif est de transformer notre modèle économique en accompagnant les différents acteurs du territoire vers des modes de production et de consommation plus sobres et responsables.

D'après une étude menée en 2022 par le Sitcom, le taux de gaspillage alimentaire moyen relevé dans les ordures ménagères des boulangeries du territoire s'élevait à 44%. Au niveau national, la loi AGECL (Anti-gaspillage pour une Économie Circulaire) fixe un objectif de réduction de 50% du gaspillage alimentaire à l'horizon 2030.

Face à cet objectif ainsi qu'aux enjeux de réduction des déchets et d'approvisionnement durable, le Sitcom s'est engagé à accompagner les boulangeries/pâtisseries dans leur transition vers une économie circulaire.

En s'engageant dans cet accompagnement, les boulangeries/pâtisseries se positionnent comme des acteurs responsables et innovants, tout en répondant aux attentes croissantes des consommateurs en matière de durabilité. Cela représente une opportunité de contribuer positivement à la société et à l'environnement.

Ma boulangerie/ pâtisserie :

Adresse :

Suite au diagnostic réalisé sur place par le Sitcom, l'établissement se voit attribuer la note de/30 (voir détail sur la grille d'évaluation) ce qui lui permet de bénéficier de la labellisation « entreprise circulaire – niveau »



Un nouveau diagnostic sera réalisé 1 an après le début de l'accompagnement pour réévaluer le niveau d'avancement de l'établissement.

CHARTRE D'ENGAGEMENT

« Avec le Sitcom, ma boulangerie/pâtisserie
s'engage pour l'économie circulaire »

Depuis 2022, le Sitcom Côte sud des Landes est engagé dans une démarche d'économie circulaire. L'objectif est de transformer notre modèle économique en accompagnant les différents acteurs du territoire vers des modes de production et de consommation plus sobres et responsables.

D'après une étude menée en 2022 par le Sitcom, le taux de gaspillage alimentaire moyen relevé dans les ordures ménagères des boulangeries du territoire s'élevait à 44%. Au niveau national, la loi AGECL (Anti-gaspillage pour une Économie Circulaire) fixe un objectif de réduction de 50% du gaspillage alimentaire à l'horizon 2030.

Face à cet objectif ainsi qu'aux enjeux de réduction des déchets et d'approvisionnement durable, le Sitcom s'est engagé à accompagner les boulangeries/pâtisseries dans leur transition vers une économie circulaire.

En s'engageant dans cet accompagnement, les boulangeries/pâtisseries se positionnent comme des acteurs responsables et innovants, tout en répondant aux attentes croissantes des consommateurs en matière de durabilité. Cela représente une opportunité de contribuer positivement à la société et à l'environnement.

Ma boulangerie/ pâtisserie :

Adresse :

Suite au diagnostic réalisé sur place par le Sitcom, l'établissement se voit attribuer la note de/30 (voir détail sur la grille d'évaluation) ce qui lui permet de bénéficier de la labellisation « entreprise circulaire – niveau »



Un nouveau diagnostic sera réalisé 1 an après le début de l'accompagnement pour réévaluer le niveau d'avancement de l'établissement.

CHARTRE D'ENGAGEMENT

« Avec le Sitcom, ma boulangerie/pâtisserie
s'engage pour l'économie circulaire »

Depuis 2022, le Sitcom Côte sud des Landes est engagé dans une démarche d'économie circulaire. L'objectif est de transformer notre modèle économique en accompagnant les différents acteurs du territoire vers des modes de production et de consommation plus sobres et responsables.

D'après une étude menée en 2022 par le Sitcom, le taux de gaspillage alimentaire moyen relevé dans les ordures ménagères des boulangeries du territoire s'élevait à 44%. Au niveau national, la loi AGECE (Anti-gaspillage pour une Economie Circulaire) fixe un objectif de réduction de 50% du gaspillage alimentaire à l'horizon 2030.

Face à cet objectif ainsi qu'aux enjeux de réduction des déchets et d'approvisionnement durable, le Sitcom s'est engagé à accompagner les boulangeries/pâtisseries dans leur transition vers une économie circulaire.

En s'engageant dans cet accompagnement, les boulangeries/pâtisseries se positionnent comme des acteurs responsables et innovants, tout en répondant aux attentes croissantes des consommateurs en matière de durabilité. Cela représente une opportunité de contribuer positivement à la société et à l'environnement.

Ma boulangerie/ pâtisserie :

Adresse :

Suite au diagnostic réalisé sur place par le Sitcom, l'établissement se voit attribuer la note de/30 (voir détail sur la grille d'évaluation) ce qui lui permet de bénéficier de la labellisation « entreprise circulaire – niveau »



Un nouveau diagnostic sera réalisé 1 an après le début de l'accompagnement pour réévaluer le niveau d'avancement de l'établissement.

POUR AGIR EN FAVEUR D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE, MA BOULANGERIE/PÂTISSERIE S'ENGAGE À :

- Trier ses déchets et agir pour leur réduction
- Lutter contre le gaspillage alimentaire à toutes les étapes, de l'approvisionnement à la vente
- Favoriser un approvisionnement responsable et durable
- Communiquer sur son engagement auprès de ses clients
- Sensibiliser ses collaborateurs aux bonnes pratiques d'économie circulaire
- Désigner un référent pour l'accompagnement afin de faciliter les échanges
- Participer aux ateliers collectifs organisés par le Sitcom

POUR VOUS ACCOMPAGNER, LE SITCOM S'ENGAGE À :

- Réaliser un diagnostic initial et au bout d'1 an d'accompagnement
- Conseiller l'entreprise sur toute la durée de l'accompagnement
- Mettre à disposition de l'entreprise des outils d'accompagnement (auto diagnostic, guide, catalogue d'action)
- Communiquer auprès des usagers du Sitcom sur les engagements de l'entreprise circulaire
- Octroyer une baisse de la redevance spéciale pour les entreprises labellisées « entreprise circulaire » de niveau 2 ou 3
- Organiser des ateliers collectifs de partage d'expérience entre professionnels

L'accompagnement du Sitcom est prévu pour une durée d'1 an à compter de la signature de cette charte.

A Bénese-Maremne, le

Pour le Sitcom Côte sud des Landes,
Le Président, Alain CAUNEGRE

Pour l'entreprise,
Le référent,